

1814 : Meyrin occupée par les troupes autrichiennes

En 1798, Genève perd son indépendance et est annexé à la France de Napoléon. Quinze ans plus tard, en 1813, suite aux défaites de Napoléon, les autres nations européennes, dont l'Autriche, exigent que la domination de la France soit restreinte à ses frontières « historiques ». C'est dans ce cadre que Genève va retrouver son indépendance : le 30 décembre 1813 au soir, 12'000 soldats des troupes autrichiennes commandées par le général Bubna pénètrent pacifiquement dans Genève pour s'assurer que les Français s'en sont bien retirés et assurer le calme. Le lendemain (31.12.1813), Genève proclame son indépendance: c'est la Restauration.

Genève rit, Meyrin pleure

Si cet événement est une délivrance pour Genève, il n'en sera pas de même pour Meyrin, qui est alors une commune française du pays de Gex. En effet, le 31 décembre 1813 au soir, une partie des hommes et des chevaux de l'armée autrichienne quitte Genève pour Meyrin où elle prend ses quartiers pour protéger Genève d'un éventuel retour des troupes françaises. Pendant 3 mois (jusqu'au 24 mars 1814), Meyrin subira l'occupation autrichienne : durant toute cette période, les 609 habitants de ce village plutôt pauvre doivent loger dans leurs habitations et fournir leur repas à une troupe oscillant entre 1000 et 5000 hommes et nourrir ses 1415 chevaux¹!

Incendie, pillages et Meyrinois fusillés

Au-delà de l'aspect économique, l'occupation semblait se dérouler plutôt pacifiquement jusqu'au 3 mars 1814. Ce jour-là, les troupes françaises, qui venaient de reprendre aux Autrichiens le fort de l'Ecluse, arrivèrent jusqu'à Meyrin et provoquèrent le repli des troupes autrichiennes du village. Mais trois hussards autrichiens furent oubliés dans un poste de garde (ou, selon une autre source, revinrent ensuite à Meyrin pour une raison inconnue). Ils furent alors encerclés par des Meyrinois qui livrèrent l'un deux aux troupes françaises. Manque de chance pour les Meyrinois, quelques heures plus tard, les Français se retirèrent et les Autrichiens réapparurent et ne manquèrent pas d'infliger des représailles aux Meyrinois. La maison de l'un des « coupables », Jean-Pierre Dubois, située à La Tour, fut incendiée. La plupart des maisons du village furent pillées et au matin du 4 mars, deux Meyrinois, dont nous ignorons le nom, furent fusillés aux Bastions à Genève (les Bastions désignaient alors les fortifications de la ville) pour avoir participé aux actions contre les hussards autrichiens.

Dédommagement tardif

A la fin de l'occupation autrichienne, des émissaires français furent chargés d'évaluer les dommages subis par les Meyrinois et parvinrent à la somme de 60'948 francs de l'époque pour les pillages du 3 mars et à celle de 25'551 francs pour la subsistance et le logement des troupes autrichiennes durant toute l'occupation. Ce dernier dédommagement (25'551.-) ne fut payé par l'Autriche qu'en...1991, sous la forme d'un fonds austro-meyrinois destiné à attribuer une bourse à des jeunes Meyrinois ou Autrichiens (en alternance) dans le domaine artistique. De son côté, le Conseil municipal meyrinois a contribué à ce fonds en le dotant d'une somme identique. On notera l'aspect symbolique du montant du dédommagement, 25'551 francs de l'époque ne correspondant pas à 25'551 francs suisses de 1991.

¹ Chiffres cités par E.-L. Dumont dans son *Histoire de Meyrin* (1991)

Quelques années après l'occupation autrichienne, Meyrin fut rattachée en 1816 à la Suisse et à Genève, devenu suisse depuis 1815.

Sources :

Dumont, E.-L., *Histoire de Meyrin*, 1991, p. 345-352

Tombet, Eugène, *Notice historique sur la commune de Meyrin*, 1895, p. 54 et sqq.

4799

Etat des Meubles, Effets, et Denrées pillés
à la famille de François Dubouchet, Savoie

1. ^o	Six Livres pris dans la paillasse du lit	166
2. ^o	un lard, du poids de deux cents quarante cinq Livres excepté un jambon,	150
3. ^o	deux touppines de Beurre du poids de trente Six Livres.	27.
4. ^o	Dix huit chemises d'hommes, et une robe,	160.
5. ^o	Cinq paires de pantalons neufs en drap, et futaine,	100
6. ^o	Six Gillets en drap, et Cotonne,	24.
7. ^o	Dix Draps de lit	80.
8. ^o	Dix chemises de femmes.	50
9. ^o	Soixante Mouchoirs de femme.	120.
10. ^o	Cinq aunes Bate pour faire un habit de femme,	30.
11. ^o	deux Bagues en or, deux douzaines cuillères, vingt quatre fourchettes,	86.
12. ^o	Sept francs pris dans la poche du futa,	7.
13. ^o	deux Rasoirs	2.
14. ^o	trois Bouteilles ronde vie	1250
	ils ont Bricés deux malles	11
		898 50

« Etat des meubles, effets et denrées pillés à la famille de François Dubouchet », 1814, ACM A.4.02/1, f.14



Remise au Conseil administratif d'ouvrages pour le fonds culturel austro-meyrinois. M. Kaufmann, président de la Société des Autrichiens de Genève, entouré des conseillers administratifs Bernard Gmür, Madeleine Bernasconi et Roger Portier, 29.06.1992